

Coulounieix-Chamiers, le 26/02/2024

Monsieur Jean-Marc GOUIN,
Président de la
communauté de communes
Bastides Dordogne Périgord
12, avenue Jean Moulin
24150 LALINDE

Siège Social

295 boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
Coulounieix-Chamiers

Adresse postale

CS 10250
24060 PERIGUEUX CEDEX 9
Tél. : 05 53 35 88 88
accueil@dordogne.chambagri.fr

Antenne Périgord Vert

Maison des Services
1 Espace Pierre Beylot
24800 THIVIERS
Tél. : 05 53 55 05 09
antenne.pv@dordogne.chambagri.fr

Bureau Ribérac

7 bis place Alsace Lorraine
24600 RIBERAC
Tél. : 05 53 92 47 50

Antenne Périgord Pourpre

Vallée de l'Isle

237 voie Valleton Neveu
ZA Vallade Sud
24100 BERGERAC
Tél. : 05 53 63 56 50
antenne.pp@dordogne.chambagri.fr

Bureau Douville

Maison Jeannette
24140 DOUVILLE
Tél. : 05 53 80 89 38

Antenne Périgord Noir

Place Marc Busson
24200 SÀRLAT
Tél. : 05 53 28 60 80
antenne.pn@dordogne.chambagri.fr

V/Réf : dossier suivi par Mme Véronique RAYNAUD

N/Réf : SL/JPG

Dossier suivi par Sandra LAVAUD.

Tél. : 05.53.45.47.84

Objet : avis sur le projet arrêté de PLUi de la communauté de communes Bastides Dordogne Périgord.

Copie à :

- Mr Romain LORTHOLARY : DDT - SCAT
- Mr Julien BONDUE : DDT - SADD
- Mme Virginie MAHIEUX : DDT - SETAF
- Mme Alexandra TAILLANDIER : DDT - SETAF
- Mme Blandine FEVRIER : DDT - SETAF
- Mme Anne CHUNIAUD : DDT-ST
- CDPENAF

Monsieur le Président,

En date du 1^{er} décembre 2023, vous nous avez transmis pour avis, par mail, le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la communauté de communes Bastides Dordogne Périgord et nous vous en remercions.

Après étude de ce dossier par le Département Territoire et Tourisme et selon des critères techniques d'analyse, nous avons l'honneur de vous faire part de nos observations dans le dossier que vous trouverez joint à ce courrier.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre sous format numérique la version approuvée du PLUi de la communauté de communes Bastides Dordogne Périgord.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président

Jean-Philippe GRANGER

